

**COMITE SYNDICAL
REUNION DU 16 MARS 2023
RAPPORT N° 7**

PROGRAMME 2023

Le programme qui suit est conforme au projet de programme soumis à votre approbation lors de notre précédente réunion consacrée au débat d'orientation budgétaire.

Sont bien entendu distinguées dans ce rapport et les présentations en séance les actions qui relèvent des missions exercées au titre de l'objet statutaire d'origine de notre établissement de celles rattachées à la mission de secrétariat technique de la CLE du SAGE Nappes profondes de Gironde

Sont mentionnés ci-après les opérations inscrites dans nos précédents programmes, voire pour certaines engagées comptablement dans un exercice précédent, qui sont encore en cours en ce début d'année ainsi que les opérations nouvelles à mettre en œuvre.

1. Etudes SMEGREG

Etudes des ressources mobilisables :

- ✓ Crétacé du sud Gironde (exploitabilité) : confiée au BRGM, la construction d'un modèle géologique se poursuit. Elle nécessite des investigations de terrain pour lever deux verrous de connaissance relatifs à la présence des formations et à leur agencement aux extrémités est et ouest de la structure anticlinale de Villagrains-Landiras.

Sont ainsi prévues les investigations suivantes :

- 4 profils géophysiques combinant de la sismique réflexion et de la tomographie électrique sur un linéaire de 8 km cumulé environ dans le secteur de Landiras (coût estimé à 200 000 € TTC) ;
- toujours vers Landiras, un forage de reconnaissance de 300 à 350 m de profondeur (coût estimé à 400 000 € TTC) ;
- vers l'est, entre Saint Magne et Belin-Beliet, un forage de reconnaissance de 300 à 350 m de profondeur (coût estimé à 400 000 € TTC).

Ces dépenses sont susceptibles de bénéficier d'aides de l'Agence de l'eau Adour Garonne à concurrence de 55% de leur coût HT.

- ✓ Crétacé du sud Gironde (destination de l'eau) : si la ressource du Crétacé présente un potentiel important, se pose la question de la destination de ses eaux pour des substitutions : à nouveau vers Bordeaux Métropole comme pour les eaux issues du futur champ captant des Landes du Médoc ou vers l'axe Garonne et l'Entre-deux-Mers ? Une étude spécifique est à prévoir pour identifier la ou les stratégies de valorisation de cette ressource les plus efficaces du point de vue technico-économique. D'abord à mener en interne, cette réflexion donnera lieu ultérieurement à l'intervention de bureaux d'études spécialisés (ou le cas échéant au recrutement d'un ingénieur sous contrat à durée déterminée). Les prestations à externaliser sont estimées à ce stade à environ 150 000 € TTC, l'étude étant susceptible de bénéficier d'une participation de l'Agence de l'eau à concurrence de 55% du montant HT des dépenses.

Prospections par forage :

- Sous maîtrise d'ouvrage SMEGREG
 - ✓ SIEA de Castets en Dorthe, forage d'essai Oligocène suite reconnaissance (dépense engagée en 2022)
- Appui technique
 - ✓ SIAEP de Targon, forage à l'Oligocène centre pour dilution substitution
 - ✓ SIAEP du Cubzadais Fronsadais, forage à l'Eocène nord pour substitution
 - ✓ SIAEPA de Castelnau de Médoc, forage Oligocène pour substitution/complément
 - ✓ SIEA du sud Bazadais, forage au Miocène pour dilution
 - ✓ SIEA du sud Bazadais, forage au Miocène de remplacement
 - ✓ SIEA Barsac Preignac Toulence, reconnaissance Oligocène durant forage Eocène
 - ✓ SIGDU, forage de substitution à l'Oligocène
- Autres opérations (appui technique uniquement) :
 - ✓ Le Verdon sur Mer pour rebouchage forage
 - ✓ Saucats pour rebouchage forage

2. Actions liées au SAGE Nappes profondes de Gironde

2.1. Actions récurrentes

Actions de sensibilisation, d'information, de formation (Disposition 38 du SAGE) :

- programme d'actions pédagogiques en milieu scolaire "l'eau, un enjeu majeur pour le département de la Gironde"
 - réseau des Espaces info économie d'eau
 - diverses opérations de sensibilisation, information, formation
- Plafonné à 150 000 € depuis plusieurs années, les crédits consacrés à ces trois catégories d'actions de sensibilisation sera augmenté pour le porter à 165 000 € avec une aide attendue de l'Agence de l'eau à hauteur de 50% des dépenses HT. Cette augmentation se fera au profit du dispositif d'actions pédagogique en milieu scolaire "l'eau un enjeu majeur" avec pour objectif d'augmenter notablement le nombre d'élèves sensibilisés dans le cadre de ce programme objet d'une convention avec l'Education nationale.

Actualisation du besoin en ressources de substitution (D40) :

- actualisation
- poursuite des travaux sur la prospective de la demande : relations activité touristique et demande en eau potable (pas d'estimation des dépenses à ce stade)

Tableau de bord du SAGE (D98)

- refonte
- édition

2.2. Actions ponctuelles

Engagées dans un exercice précédent

Révision des Volumes maximum prélevables (D4)

Etude des possibilités d'optimisation des règles de gestion de l'Oligocène centre

Refonte (forme et fond) des sites internet dédiés à la gestion des nappes profondes et aux économies d'eau

Construction d'une base de données des autorisations de prélèvement hors alimentation en eau potable

Opérations nouvelles

Actions du projet Educ'Eau relatives à la création de support de sensibilisation à la valeur patrimoniale des ressources et d'incitation aux économies d'eau (175 000 € HT)

- 1. Banc de démonstration (34 000 € HT)
- 2. Fresques pédagogiques (54 000 € HT)
- 3. Vidéos animées et tablettes (57 000 € HT)

Non retenue dans le cadre de l'appel à projet, la première action est susceptible d'être aidée par l'Agence de l'eau à concurrence de 50% de son coût HT. Les deux autres sont encore susceptibles d'être aidées à hauteur de 80 de leur montant HT sous réserve que l'enveloppe budgétaire de l'agence pour cet appel à projet soit augmentée.

Etude du gisement d'économies d'eau : élaboration d'un référentiel des consommations d'eau domestiques en réseau avec acteurs du territoire national. La contribution budgétaire du SMEGREG à ce projet de recherche pour 2023 s'élève à 25 000 €.

Origine, usage de l'eau et économies potentielles dans les stations de lavage automobiles : une externalisation à hauteur de 25 000 € serait à prévoir en première approximation avec une aide potentielle de l'Agence de l'eau de 50% de son montant HT.

3. En synthèse

En cumul, le montant des dépenses que représentent les opérations décrites ci-avant est supérieur aux crédits disponibles dans le projet de budget primitif qui vous est présenté dans un rapport suivant. Toutefois, le montant cumulé des subventions attendues de l'Agence, qui seront inscrites au budget en cours d'exercice, doivent permettre de réaliser ce programme en grande partie.

En conséquence, je vous propose de valider aujourd'hui ce programme sachant que sa mise en œuvre effective sera conditionnée à nos disponibilités budgétaires et à la capacité de nos services à faire avancer ces différents projets, étant entendu qu'il est susceptible d'être modifié ou complété par décision ultérieure de notre assemblée et sa mise en œuvre déclinée sur plusieurs exercices.

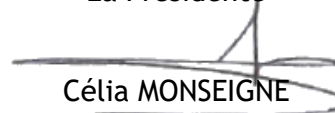
Vous voudrez bien autoriser le bureau et à m'autoriser à modifier ce programme en cours d'exercice tant sur le contenu des opérations que sur leurs montants dans le cas où, comme ce fut le cas lors d'exercices précédents :

- survenaient des sollicitations imprévues justifiant une action rapide de notre établissement,
- l'avancement des projets justifiait une modification des priorités que nous nous sommes fixées.

Vous voudrez bien également m'autoriser à procéder aux consultations, solliciter les aides financières des partenaires potentiels, dont en premier lieu l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, signer les marchés et tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de ce programme.

Je vous laisse le soin d'en débattre puis d'en délibérer.

La Présidente



Célia MONSEIGNE